



CYCLE DROIT BANCAIRE

Animée par : Philippe Métais et Elodie Valette, avocats à la cour

Module 1 : les clauses abusives dans les contrats de crédit

Mardi 14 mai 2019 de 9h30 à 11h30

- I. Les conditions d'applications de la réglementation des clauses abusives aux contrats de crédit
 - A. L'application de la réglementation sur les clauses abusives aux contrats conclus entre un professionnel et un consommateur ou un non-professionnel
 - B. Le contrôle du caractère prétendument abusif des clauses des contrats de crédit
- II. La détermination des clauses abusives dans les contrats de crédit
 - A. L'office du juge renforcé
 - B. Mise en œuvre de la réglementation sur les clauses abusives en matière de crédit et illustrations

Module 2 : actualités en droit bancaire

Mardi 4 juin 2019 de 14h30 à 16h30

- I. Contentieux de l'intérêt (intérêt conventionnel et TEG)
 - A. Exigence du TEG selon les types de crédit, assiette de calcul, exactitude
 - B. Prescription
 - C. Sanctions
- II. Contentieux de la responsabilité du banquier dispensateur de crédit
 - A. Prescription
 - B. Les obligations pesant sur le banquier
 - C. Les conditions de l'existence de l'obligation de mise en garde
 - D. Réparation : perte de chance de ne pas contracter

à l'EFB, 1 rue Pierre-Antoine Berryer 92130 Issy-les-Moulineaux

Information et inscription

Formation financée par le FIF-PL (prise en charge collective), en déduction de votre budget formation.

Niveau 2
approfondissement
des connaissances

4
heures
validées

fco
Formation
Continue
Obligatoire
Validation 2019